

## En finir avec une culture commune, celle du service public.

*Ce n'est pas seulement ce que nous faisons qui les dérange. C'est ce que nous sommes.*

Ce constat, c'est la conclusion (provisoire) d'une série de dispositions prises par la Direction Générale et appliquées avec zèle par les directeurs locaux. Sans état d'âme.

Dispositions absurdes, lesquelles additionnées entre elles (car les comptables comptent) défont par bouts, méthodiquement, ces petits riens qui faisaient notre utilité. Bout à bout... cela défait le service public.

Il ne sera pas question ici des fermetures de services ou de « mener à bien les projets » de liquidation dans le cadre de « l'aménagement des structures et du réseau- ASR » (notez les termes et leurs sens car ils désignent l'inverse !).

Mettons un instant de côté l'ASR, les CSRH, les pôles divers et variés, le PPCR, le Rifseep et regardons à quoi nos dirigeants à coup de notes de service ou de circulaires utilisent leur intelligence.

### Il y en a pour les usagers, il va y'en avoir pour les agents !

**Faire des caisses sans numéraire !** L'édulcorant devient la carte bleue ou le chéquier (pour le chèque faut voir, ça dépend de ce qui est dû et où c'est dû)... Prétexte invoqué ? La sécurité des biens et des personnes. A quand l'interdiction des aiguilles à l'hôpital ?

**Interdire les « P109 » ! L'unité de caisse du Trésor Public remise en cause.** Le P109, c'est le transfert de fonds d'un comptable public vers un autre. C'est risqué et chronophage nous disent-ils ! A l'évidence ils n'ont pas souvent passé ce type d'écriture.

Ainsi le pécore qui vient s'acquitter en espèces, verser un acompte avec des sous à sa trésorerie en paiement par exemple d'une créance hospitalière se verra refouler... sauf si c'est une carte bleue. Car la carte bleue c'est tellement moderne que celui ou celle qui n'en a pas n'existe pas. Où tu fais partie de mon monde ou t'es en dehors, à la périphérie, dans la jungle. Et la périphérie, pour ceux

qui comptent, elle n'est pas que géographique, elle est aussi sociale, surtout sociale.

Une périphérie dont la marge s'élargit toujours un peu plus et qui doit leur faire peur, non parce que nos directeurs s'imaginent au guichet, mais parce que l'allocation des ressources (les emplois) doit être utilisée sur des secteurs à forte valeur ajoutée, comme ils disent.

Comme ils ont concentré les pauvres sur des points d'entrée unique parce que le pauvre c'est chronophage et ça ne rapporte pas, on va pas leur laisser des tronçons à plusieurs voies pour s'acquitter de leur dette ! Tant pis pour l'unité de caisse du Trésor Public et tant pis pour les petites gens, les « sans-dents ». Z'iront faire un virement à la poste si elle existe encore ou si elle est ouverte.

Alors évidemment, les esprits chagrins expliqueront qu'avec les milliards de fraude fiscale, ça ne sert plus à rien de parler d'égalité d'accès et de traitement des usagers ou des contribuables, et que l'air du temps

est à l'effort individuel vers le prochain arrêt de bus ou le comblement de son découvert bancaire (qui permettra dès lors de bénéficier d'une série de prestations de qualité et dématérialisées- voir conditions générales de vente), que nous vivons dans l'assistanat et qu'il faut baisser la dépense publique et libérer le travail (pas le libérer de la finance, des actionnaires ou du chômage hein !) et renouer avec le goût de l'effort... les pauvres, ça fait pas d'effort.

En passant, quid des conditions de travail de l'agent au guichet qui expliquera qu'il doit refuser d'encaisser au profit du Trésor des frais hospitaliers mais qu'il accepte le chèque de la cantine ?

Qu'en pensent les comptables publics ?

Il faut qu'ils sortent du silence. Derrière les caisses sans numéraire et les P109 interdits, qu'y a-t-il ?

**Qu'y a-t-il à l'intérieur d'une noix ?**

C'est sûr, le « sens du service public » reste un élément du compte rendu d'évaluation professionnelle, mais si là aussi il s'agit de valider la croyance pour en faire une certitude, nos dirigeants lui feront dire l'inverse de ce qu'il désigne. Le sens du service public, c'est le sens que lui donnent nos directeurs.

Cela devient orwellien, quand le savoir se transforme en ignorance, que s'impose de force, par la force, une circulaire ou une note de service sur les P109. Note de service qui est enserrée dans une gangue d'article du CGI

pour mieux sécuriser le dispositif et le rendre encore plus légitime.

Là aussi, nos têtes d'œufs et les scribouillards ont marné et voir leur intelligence utilisée à ça... que n'y ont-ils pas pensé plus tôt !

Il n'en demeure pas moins que ce n'est pas parce qu'une chose est possible qu'elle doit systématiquement être envisagée et réalisée. La légalité ce n'est pas la légitimité.

**Désintoxiquer les usagers du guichet :** A défaut de vases communicants permettant pour un clic (avec toi) de dématérialiser un

contribuable, ils dressent des digues. Ce sont les centres de contact qui à terme justifieront des fermetures supplémentaires au public et organiseront un traitement tayloriste et un environnement de tâches, d'objectifs et de chronomètres.

Ainsi pour le service d'appui au réseau (SAR) : lire efp n°54 : *vers une harmonisation progressive des pratiques permet de tendre vers une industrialisation du travail et de gagner en efficacité.* Les transferts de missions entraîneront des transferts d'agents et le départ des usagers.

### Et justement, les agents dans tout ça ?

Nous pensions que nos dirigeants ne nous aimaient pas trop. (qu'ils s'aiment ou ne s'aiment pas entre eux on s'en fout). Nous sommes désormais certains qu'ils ne nous aiment pas, mais de surcroît, ils semblent nourrir un réel ressentiment envers nous. Les cols blancs contre les cols bleus ? Pauvre imaginaire du bestiaire.

Là aussi, nous n'aborderons pas les suppressions d'emplois, les carrières bloquées, le point d'indice en berne mais nous nous intéresserons à la vie de tous les jours.

*Quelques exemples :*

**La journée de carence** (1 ou 2 jours ?). Elle fait son retour. C'est une des priorités de Macron and Co. Toutes ces feignasses qui tirent au flan, il faut les éduquer, on va leur montrer. Dans l'impossibilité de trouver des emplois fictifs de conjoints dans l'administration, ils usent de la croyance, de la certitude et de basse politique pour désigner des fonctionnaires à la vindicte budgétaire : les malades de confort !

Z'y réfléchiront à 2 fois et marcheront en carence !

A l'heure de la relaxe sur les empoisonneurs à l'amiante, trouvons des coupables à l'arrêt maladie de confort.

**Les jours enfant malade :** on connaissait « l'événement habituel de la vie de l'enfant » privant le

Papa ou la Maman d'une autorisation d'absence.

Nous avons droit à une exégèse sur les cumuls possibles ou impossibles et une mise au point salutaire des fois que l'enfant simule au-delà des jours autorisés à se partager quand un parent n'est pas fonctionnaire d'Etat... (oui c'est le décret!)

**Les concours.** Alors là, fallait y penser ! Il s'agit ni plus ni moins de limiter à 5 les inscriptions au même concours ! Soignez votre oral ! Puis, disons les choses clairement, afin d'envoyer dans les écoles un encadrement « neuf », sans expérience parce qu'ils pensent les lauréats plus malléables, d'offrir plus de places aux externes qu'aux internes et d'organiser les sessions le même jour ! Faudra choisir collègue !

Pompon ou cerise, comme vous voulez, l'administration pense que d'aucuns utiliseraient l'inscription au concours pour s'octroyer une journée de repos, et l'administration d'obliger les

candidats présents à ne sortir de la salle qu'au bout de deux heures de présence au lieu d'une seule jusqu'alors.

Déjà le lundi avait été choisi comme jour d'épreuve pour éviter de « donner » la veille du concours en autorisation d'absence.

Comme pour le jour de carence, quel mépris ! Quelle insulte faite à celles et ceux qui sont régulièrement remerciés sur les pages Ulysse pour leur professionnalisme !

**Règles de gestion et droits à l'égalité de traitement.** Enfin, comment considérer la remise en cause des droits syndicaux en cours de mandat pour les élus du personnel, lesquels se verront amputer de plus en plus d'autorisations d'absence pour préparer les commissions administratives, comme celles des mutations nationales par exemple ?

Les droits statutaires, ils n'en veulent plus.

### Pour la CGT Finances publiques 13, c'est très clair.

Ce qui est en ligne de mire, c'est la culture du service public et les agents qui transmettent ces valeurs.

Cela passe par maltraiter les missions, maltraiter les usagers et maltraiter les agents.

***Ils sont en marche (arrière). A nous d'avancer vers eux et de résister. Syndique-toi à la CGT.***